

DOCUMENT D'INFORMATION



# CONCOURS DE L'INNOVATION POUR L'AFRIQUE 2021 DE L'UAT

*En partenariat avec l'UIT*

**Thème :** Meilleures pratiques pour des écosystèmes favorables à l'innovation des TIC par les jeunes en Afrique

**Message d'appel :** Êtes-vous une organisation promotrice de bonnes pratiques qui encouragent l'innovation des TIC chez les jeunes en Afrique ?

©2021

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Contexte</b>	<b>3</b>
<b>Les objectifs du concours</b>	<b>4</b>
<b>Champ d'action du et conditions d'admission au concours</b>	<b>4</b>
<b>Remarque</b>	<b>6</b>
<b>Jalons clés</b>	<b>6</b>
<b>Critères d'évaluation</b>	<b>7</b>
<b>Les prix</b>	<b>8</b>

## Contexte

Reconnaissant l'importance de l'innovation numérique et la nécessité d'un environnement propice pour s'attaquer aux défis que rencontrent les jeunes, l'Union africaine des télécommunications (UAT) et l'Union internationale des télécommunications (UIT) se sont associées pour organiser la deuxième édition du Concours de l'innovation Afrique 2021 de l'UAT sous le thème : « Meilleures pratiques pour des écosystèmes favorables à l'innovation des TIC par les jeunes en Afrique ».

Le concours de cette année arrive à un moment où l'impact de la pandémie de COVID-19 se fait de plus en plus sentir sur les communautés. Les jeunes comptent parmi les plus vulnérables, face aux défis tels que l'inclusion socio-économique et du marché du travail. Selon l'Organisation internationale du travail, « l'Afrique abrite près de 363 millions de jeunes et ce chiffre est susceptible de doubler d'ici 2050 ». En outre, le plein potentiel de jeunes africains reste inexploité ; le chômage, la pauvreté, l'emploi informel et les inégalités entre les sexes constituent autant d'obstacles qui compromettent leurs chances d'accéder à un emploi décent<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--africa/--ro-abidjan/documents/genericdocument/wcms\\_758665.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--africa/--ro-abidjan/documents/genericdocument/wcms_758665.pdf)

On s'attend à ce que 15 à 20 millions de jeunes instruits arrivent sur le marché du travail africain chaque année, pendant les trois prochaines décennies, ce qui ne fera qu'aggraver leur précarité. En effet, la pandémie de COVID-19 a surtout frappé les jeunes, qui pour la plupart se retrouvent non scolarisés et exclus de la vie économique et sociale.

De nombreux innovateurs, notamment des jeunes, tentent de trouver des solutions à ces problèmes, mais, porteurs d'idées, pourvoyeurs de solutions et détenteurs de ressources n'unissent souvent pas leurs forces pour faire front et partager leurs réussites ou bonnes pratiques. Pourtant, les technologies numériques peuvent offrir d'immenses opportunités pour lutter contre les inégalités, mais elles nécessitent le soutien d'un ensemble de parties prenantes pour obtenir les effets escomptés

## Les objectifs du concours

### Le concours de 2021 a pour objectif :

1. Reconnaître l'impact des partenariats entre les jeunes innovateurs et les parties prenantes constituant l'écosystème
2. Mettre en place un réseau de champions visant à développer un écosystème résilient en faveur des jeunes en Afrique, à travers le partage de leurs meilleures pratiques
3. Fournir des informations sur l'accès aux ressources des communautés d'experts et renforcer les capacités d'entrepreneuriat des jeunes innovateurs
4. Développer et reproduire les meilleures pratiques qui soutiennent la résilience des jeunes
5. Créer un environnement propice pour promouvoir l'inclusion dans la société de l'information, afin de tirer parti de l'actuelle stimulation de l'innovation et d'apporter des solutions numériques innovantes au développement des communautés
6. Accélérer le développement des télécommunications/TIC pour réaliser des économies numériques, en partenariat avec l'UIT.

## Champ d'action du et conditions d'admission au concours

Ce concours est ouvert à TOUS les acteurs de l'écosystème tels que les autorités de régulation, les organisations de soutien à l'entrepreneuriat, les incubateurs, les accélérateurs ou toute institution entre autres écoles/ universités,) d'AFRIQUE, ainsi que des programmes et politiques axées sur la création d'un environnement propice au développement des innovations en matière des TIC par les jeunes

### L'acteur de l'écosystème devra soumettre :

- i. Une pratique unique qui offre aux jeunes l'opportunité d'innover et de créer. La pratique DOIT La pratique DOIT être une idée/concept ORIGINAL développé par les acteurs de l'écosystème, et DOIT avoir été mise en œuvre avec succès (et être opérationnelle) pendant au moins un an. La bonne pratique peut se présenter sous la forme d'une politique, d'une initiative / d'un programme soutenant les jeunes dans la technologie ; et
- ii. Des informations sur deux inventeurs (qui DOIVENT avoir moins de 35 ans) ayant bénéficié de cette pratique.

La pratique proposée accompagnée d'un récit mettant en évidence les innovations (comme le prévoit le formulaire de soumission) doit comporter TOUTES LES questions d'actualité ci-dessous :

1. **Politiques et règlements** : les politiques ou directives réglementaires qui créent un environnement propice à l'innovation des jeunes axée sur la technologie.
2. **Autonomisation socio-économique** : des initiatives, plateformes ou programmes qui permettent d'accéder aux emplois et opportunités, de réduire les vulnérabilités au niveau communautaire et social chez les jeunes et d'aider les jeunes à résoudre les problèmes dans leurs communautés.
3. **Perfectionnement continu des compétences** : des Initiatives, plates-formes ou programmes visant à renforcer les compétences de manière continue pour exploiter le potentiel des jeunes, afin de les aider à innover et à réussir dans l'économie numérique.

## Remarque :

Toutes les propositions seront soumises UNIQUEMENT par les acteurs de l'écosystème, au nom de l'innovateur, et NON individuellement par l'innovateur.

Le mot «ORIGINAL» tel qu'il est utilisé dans le contexte de tous les documents liés au Concours de l'innovation pour l'Afrique 2021 de l'UAT renvoie au caractère novateur/original/inédit/spécifique de l'idée/du concept mentionné.

## Jalons clés

Date	Activité
15 juin 2021 de 11h00 à 12h30, heure d'Afrique de l'Est	Lancement du concours
15 juin 2021 - 31 juillet 2021	Soumission des propositions/candidatures
31 juillet 2021	Date limite de dépôt des propositions/candidatures
15 août 2021	Publication de la liste des candidats retenus
15 septembre 2021	Sélection des gagnants
28 septembre	Cérémonie de remise des prix
1-15 octobre 2021	Vainqueur du programme de formation

## Critères d'évaluation

La présélection des 25 meilleures propositions sera effectuée par un jury d'experts de l'UIT, l'UAT et des organisations de soutien en fonction des critères suivants :

**L'originalité :** le concept à la fois de l'innovation (par l'innovateur) et de la pratique (développée et promue par les acteurs de l'écosystème pour soutenir l'innovation) doit être original/unique.

**La créativité :** le concept à la fois de l'innovation (par l'innovateur) et de la pratique (développée et promue par les acteurs de l'écosystème pour soutenir l'innovation) doit être innovant.

**La durabilité :** la proposition doit clairement élaborer les moyens que l'innovateur compte utiliser, en rapport avec son invention et la pratique, pour pouvoir l'adapter à l'avenir.

**La viabilité :** l'innovation (par l'innovateur) et de la pratique (développée et promue par les acteurs de l'écosystème pour soutenir l'innovation) doit être réaliste et logique.

L'impact : la proposition doit rentrer dans le champ d'action du concours et avoir un impact général et des solutions pertinentes.

La pertinence : les soumissions doivent être en phase avec les objectifs, le sujet et la portée du concours.



## Les prix

Sur la base de la performance globale, le jury procédera ensuite à la sélection des 10 pratiques gagnantes. Tous les vainqueurs seront récompensés selon le barème suivant :

Classement	Prix en espèces	Prix de reconnaissance des acteurs de l'écosystème de l'UAT	Prix en nature
<b>Première place</b>	10 000 \$ EU attribués sous la forme de 5000 \$ EU en espèces répartis à parts égales entre les deux innovateurs gagnants dont les innovations ont été proposées par l'écosystème et 5000 \$ EU destinés à promouvoir la meilleure pratique	Meilleur acteur de l'écosystème soutenant les jeunes de l'année-Afrique de l'UAT (Trophée et certificat personnalisés)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Participer à un programme de formation organisé par l'UIT pour étendre et amplifier leurs pratiques ;</li> <li>2. Obtenir la reconnaissance de leurs pratiques par l'UIT et l'UAT en tant que « meilleure pratique des acteurs de l'écosystème » susceptible d'être reproduite et mise en œuvre en Afrique pour favoriser la résilience des jeunes ;</li> </ol>
<b>Deuxième place</b>	5 000 \$ EU attribués sous la forme de 2500 \$ EU en espèces répartis à parts égales entre les deux innovateurs gagnants dont les innovations ont été proposées par l'écosystème et 2500 \$ EU destinés à promouvoir la meilleure pratique	1er, Meilleur acteur de l'écosystème soutenant les jeunes de l'année-Afrique de l'UAT (Trophée et certificat personnalisés)	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Présenter leurs meilleures pratiques dans un programme virtuel personnalisé lors du Forum mondial de l'innovation, et rejoindre une communauté de pratiques avec des parties prenantes partageant les mêmes objectifs ; et</li> </ol>
<b>Troisième place</b>	2500 \$ EU attribués sous la forme de 1250 \$ EU en espèces répartis à parts égales entre les deux innovateurs gagnants dont les innovations ont été proposées par l'écosystème et 1250 \$ EU destinés à promouvoir la meilleure pratique	2ème, prix du meilleur acteur de l'écosystème soutenant les jeunes de l'année-Afrique de l'UAT (Trophée et certificat personnalisés)	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Contribuer au Rapport régional sur les bonnes pratiques de l'UIT ; et</li> <li>5. Bénéficier de tout appui spécifique des organisations de soutien et partenaires.</li> </ol>
<b>De la quatrième à la dixième place</b>		Certificat	



**N.B:**

Des conditions générales supplémentaires peuvent s'appliquer comme le prévoit le formulaire de demande.



## Sponsors





Adresse : CA Centre, Waiyaki Way  
Postale Adresse : 35282 – 00200 Nairobi, Kenya  
Ligne Telephonique: +254 722 203132  
Adresse mail : [sg@atuuat.africa](mailto:sg@atuuat.africa)  
Site internet : [atuuat.africa](http://atuuat.africa)